

## TRIBUNE LIBRE

Nous constatons avec dépit que de plus en plus de collectivités envisagent de fermer leur piscine dans un avenir plus ou moins proche.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés financières liées à l'augmentation du coût de l'énergie pour les collectivités locales et comprenons que des économies doivent être faites pour maintenir une pression fiscale correcte.

Toutefois, il me semble que la fermeture des piscines est une solution radicale qui mérite une attention particulière et qui n'est pas sans poser des problèmes à tous les utilisateurs.

La piscine doit être considérée comme un lieu de loisirs, mais aussi et surtout un espace éducatif au même titre qu'une école, un gymnase ou un lieu culturel. Dans ce cas, une fermeture de piscine devrait s'accompagner de mesures identiques pour ces autres lieux (écoles de musique, musées, ...) pour éviter toute discrimination. Certes, les piscines ont un coût social (et non un déficit) non négligeable, mais une fermeture complète semble être une décision facile et sans doute trop hâtive.

Ces fermetures ne sont pas sans avoir des répercussions importantes dans le domaine sportif puisque bon nombre des nageurs vont être privés de leur équipement et vont devoir abandonner leur pratique sportive mettant en péril la survie des clubs qui œuvrent chaque jour pour l'apprentissage et le perfectionnement sportif.

La Natation est LE sport-santé et les nombreux adhérents de clubs labellisés natation-santé ou les simples usagers vont pâtir de ce manque d'activité physique synonyme de bien-être et de prévention contre les problèmes de santé.

A l'heure où le gouvernement poursuit et amplifie les dispositifs « j'apprends à nager » ou « aisance aquatique » et cherche à tout mettre en œuvre pour limiter le nombre de noyades, il paraît difficilement crédible que les installations aquatiques concernées ferment.

Il en va de même pour les collectivités qui baissent drastiquement les températures, considérant qu'à moins de 26°, plus aucun usager ne peut participer à une activité aquatique.

La décision de fermeture aura sans conteste des impacts importants à différents niveaux :

- A court terme :
  - Pour les usagers, disparition d'un lieu de convivialité, de loisirs et de pratique sportive et de bien être recommandée pour la santé,
  - Pour les sportifs, limitation importante de leurs possibilités d'entraînement, donc des résultats et démotivation, voire arrêt de la pratique, ce qui ne sera pas sans mettre en difficulté les clubs déjà lourdement pénalisés par la crise sanitaire,
  - Pour les scolaires, impossibilité de répondre aux directives ministérielles quant à l'apprentissage de la Natation et retard important pris dans prévention des noyades.
  
- A moyen et long terme
  - Problèmes liés à la pratique sportive en lien avec la diminution des possibilités d'entraînement et du nombre de pratiquants, disparition inéluctable de certains clubs,
  - Augmentation du nombre de noyades, due à l'absence de séances d'apprentissage pour les jeunes enfants,
  - Diminution du nombre de surveillants de baignades et MNS en raison de l'impossibilité d'avoir une formation pratique adaptée, ce qui pour un secteur en crise va augmenter la pénurie, au risque d'entraîner des fermetures définitive pour manque de personnel.

J'invite donc tous les responsables élus des collectivités à bien peser les avantages et inconvénients des décisions qu'ils ont prises ou ne manqueront pas de prendre et espère que cette tribune attirera toute leur attention.

Le Président

**Michel SAUGET**

Adressé à :

DRAJES CVL  
Conseil régional CVL  
Conseil départementaux CVL  
Clubs FFN  
CROS CVL  
FFN  
PQR

**ERFAN Centre Val de Loire**

Maison des sports de Touraine  
1 Rue de l'aviation  
37210 PARCAY MESLAY

02 47 40 25 46 [erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr](mailto:erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr)

**FFN Centre Val de Loire**

Résidence Archimède Bureaux  
11 avenue du Président John Kennedy  
45100 ORLEANS

02 38 86 46 26 [ligue@centre-val-de-loire.ffnatation.fr](mailto:ligue@centre-val-de-loire.ffnatation.fr)